Le site fortifié des Castérasses (Cazaunous)

1) Localisation

Le site archéologique est localisé sur la commune de Cazaunous (31160), au lieu-dit les Castérasses **(fig. 1).** Il est installé au sommet de la colline du Bois de Bajouasse (637m d'altitude), en surplomb du village actuel[1]. Il est implanté sur une parcelle forestière appartenant au service des Domaines, point dominant le défilé de la Bouche et la haute vallée du Job[2].

2) historique

Le toponyme « *Castérasses* » dérive du terme latin *castrum*, désignant sans équivoque ce site médiéval fortifié. Il n'apparaît sur aucune carte d'Ancien Régime ou contemporaine, ni sur le plan cadastral napoléonien de 1834 **(fig. 2)**. Il n'est cité dans aucun document d'archive à notre connaissance. On dispose néanmoins de deux mentions seigneuriales au bas Moyen Âge : Dans un acte de transaction passé le 20 juin 1335 entre les consuls de Juzet et les co-seigneurs de Juzet apparaît le seigneur Arnaud Garcie de Cazaunous[3] ; en 1397 dans un acte d'achat de biens nobles par Nicolas d'Encausse de Save, apparaissent les seigneurs de Cazaunous, Bernard de Binos et son fils Raymond-Guilhem de Binos.

Le site est probablement abandonné dans le courant du XVIe siècle, avec l'édification d'un manoir en bordure du Job, au lieu-dit la Molette, par les nouveaux seigneurs de Cazaunous. Il s'agit des seigneurs de Save, ou plus vraisemblablement des seigneurs de Bilhères, dont la juridiction s'étendait aux villages de Juzet, Cazaunous, Arguenos et Moncaup [4]. Le premier seigneur de la Molette, Jacques de Bilhère, reçoit ainsi en 1527 l'engagement des forêts, de la justice, et des droits seigneuriaux de Juzet, par Roger d'Encausse de Save[5]. La seigneurie de la Molette passe aux mains des seigneurs d'Ustou de Lamothe, lors du mariage en 1570[6] de Jeanne de Bilhères avec Pierre d'Ustou de Lamothe d'Izaut. Elle leur appartiendra jusqu'en 1706[7], avant d'être léguée en 1707 aux Jésuites du Séminaire de Saint-Gaudens qui« deviennent propriétaires du château, de la seigneurie, des droits et des biens de la Molette, sur toute l'étendue de la juridiction […] ils afferment au profit du séminaire le château, les moulins, les métairies, les terres, les droits et redevances,

[1] localisation GPS WGS84 / UTM31 : x=315,400 ; y= 4762,129 ; z= 637
[2] ancienne vallée du Thou
[3] ADHG, Réformation de Froidour, Maîtrise des Eaux et Forêts, P, N° 13
[4] Ousset, 1973, p.19
[5] AD Pau, B, n°1411, Reconnaissance de 1664
[6] Ousset, 1973, p.19
[7] Ousset, 1973, p.19

pour 3500 livres en moyenne par an, plus quelques redevances en nature »[8]. Lors de la Révolution, ils sont saisis comme biens nationaux en 1793[9].

3) Vestiges archéologiques

- ***Le site (fig. 3 et fig. 4)***

Une opération de débroussaillage, de prospection pédestre, et de levée topographique ont été menés sur le site les 8, 13, 14 juillet et 15 novembre 2014. Elle a permis une première évaluation de son intérêt archéologique, sous-estimé et mal interprété[10].

Le site constitue un ensemble défensif, dont il subsiste quelques structures en ruines ainsi que des aménagements de terrain. Cet ensemble est constitué par une importante plateforme artificielle **(fig. 4 et fig. 5)** d'une superficie d'environ 840 m², de plan oblong (L.=27 m ; l.=31 m), délimité par un fossé avec ouvrage avancé.

Au centre de cette plateforme subsiste les vestiges d'une tour quadrangulaire **(fig. 6)**. Elle est partiellement masquée par le couvert sédimentaire et végétal, mais on distingue encore l'arrachement du mur est, et la base du mur sud (L. visible : environ 3 m ; h. visible : environ 0,60 m). Le parement de ce mur est constitué de moellons calcaires équarris, de divers modules, liés au mortier de chaux, et disposés sur au moins deux assises. À ces côtés, on suspecte l'existence d'autres vestiges bâtis, dont l'enfouissement est marqué par des anomalies (dépressions ou légères levées de sol) et la présence d'amas de pierres. En bordure de plateforme, on observe par endroits les soubassements du mur d'enceinte, assez mal conservé **(fig. 7 et fig. 8)**, avec maçonnerie en pierres sèches et parement sans assises régulières (h. conservée = environ 1 m). Le fossé (L. conservée : environ 70 m ; l.max: environ 6 m), est marqué par un léger creusement et partiellement comblé par l'effondrement du mur d'enceinte, ainsi que par la sédimentation. Il est bordé par un léger talus côté nord, et par un à pic rocheux côté sud. À ce niveau, contre l'angle sud-est de la plateforme, on identifie les ruines d'un ouvrage avancé, de plan rectangulaire (L. : environ 5 m : ; l. : environ 4 m **(fig. 9)**. Le mur nord (L. visibles : environ 1,20 m ; h. visible : environ 1,50 m ; ép. : 0,75 m) ainsi que le soubassement et l'élévation du mur sud (L. visible : environ 2,50 m ; h. visible : environ 3 m ; ép. : 0,75 m), conservent encore de bonnes dimensions, tandis que les murs est et ouest sont à l'état d'arase. Les maçonneries sont édifiées directement sur le rocher en moellons calcaires liés au mortier de chaux avec parement à assises irrégulières à joints beurrés. Ce bâtiment pourrait correspondre soit à un logement soit à un système

[8] Dubourg, n° 18.232
[9] Martin, 1924, p.96
[10] Castaing, 1990, p.6
L'auteur fait une erreur d'interprétation sur la tour de cet ensemble fortifié qu'elle identifie à une motte et omet de présenter l'ouvrage avancé en ruines

d'entrée défensive (poterne, porterie). Il est à noter que le mur sud comporte au niveau de son soubassement une excroissance en éperon.

- ***Le mobilier céramique (fig. 10)***

Le mobilier céramique découvert en prospection sur le site archéologique des Castérasses constitue un corpus de 101 restes (NR) pour 6 vases minimum (NMI pris sur les bords). Cet ensemble découvert en prospection est relativement représentatif du *castrum*. En effet les tessons (98 restes) sont largement dispersés sur le site[11] et attribuables à la période médiévale, contre quelques tessons anecdotiques (3 restes) attribuables à la fin de la période moderne / début de la période contemporaine (XVIIIe – XIXe siècle).

Les éléments identifiés sont tous des vases fermés, pots à cuire ou de conserve, et vases à liquide (dourne ou pégau). Ils se rapportent à un contexte de consommation en lien avec une occupation.

Les formes les plus anciennes, en céramique commune à pâte sombre, appartiennent très probablement au XIIIe siècle. Il s'agit tout d'abord de deux pots à bord divergent et lèvre arrondie avec col élargi bien marqué **(fig. 10a).** Ils sont du même type que sur les sites du Castet (Montmaurin)[12] [fin XIIe-début XIIIe s.], de Mirabat [13][XIIIe s.] et de la Motte[14] (Panassac) [XIIe-XIIIe s.]. Il s'agit également d'un fragment de pot avec bord déjeté à lèvre de profil triangulaire, col étroit bien marqué, et départ d'épaulement à décor d'incisions. On retrouve ce type sur le site du Castet[15] et de Panassac[16] (Montmaurin), mais aussi sur le site de l'Abri-sous-les-Rideaux (Lespugue) [fin XIIe-début XIIIe s][17]. Enfin un fragment de pot à bord à lèvre biseauté et col bien marqué **(fig. 10c)** correspond à un type encore une fois identifié sur les sites de l'Abri-sous-les-Rideaux][18] et du Castet [19], mais également sur le site plus précoce de Saint-Férréol [XIe-XIIe s.] [20].

D'autres éléments de vases en céramique grise commingeoise, appartiennent vraisemblablement au bas Moyen Âge, toutefois aucun fragment de bord n'a pu être mis en évidence, hormis un élément de lèvre (bac 1 – Lot 1) appartenant peut-être à une forme caractéristique de marmite à bord oblique. Un fragment de bec tubulaire de dourne pourrait toutefois renvoyer à cette période **(fig. 10d)**, ainsi que des fragments de panses à décors rapportés de cordon facettés **(fig. 10f)**.

[11] Les vestiges mobiliers ont été découverts sur les zones les plus érodées de la plateforme principale, en bordure de fossé, et à l'intérieur de l'ouvrage avancé
[12] Jarry, 2011, fig.64
[13] T.Lasnier, 2007, vol.1,pl.3-5
[14] Lassure, 1980, fig.4
[15] Jarry, 2011, fig.64
[16] *Ibid.,* pp.191-211, fig.7
[17] Foucher, 1998, fig.27, n°11
[18] *Ibid.,* fig.27, n°15
[19] M.Jarry, 2011, fig.64
[20] Costes, 1999, fig.33bis.5

Par conséquent le mobilier céramique découvert en prospection permet d'évoquer une occupation du site des Castérasses au XIIIe siècle, se prolongeant peut-être dans le courant du bas Moyen Âge.

- Interprétation

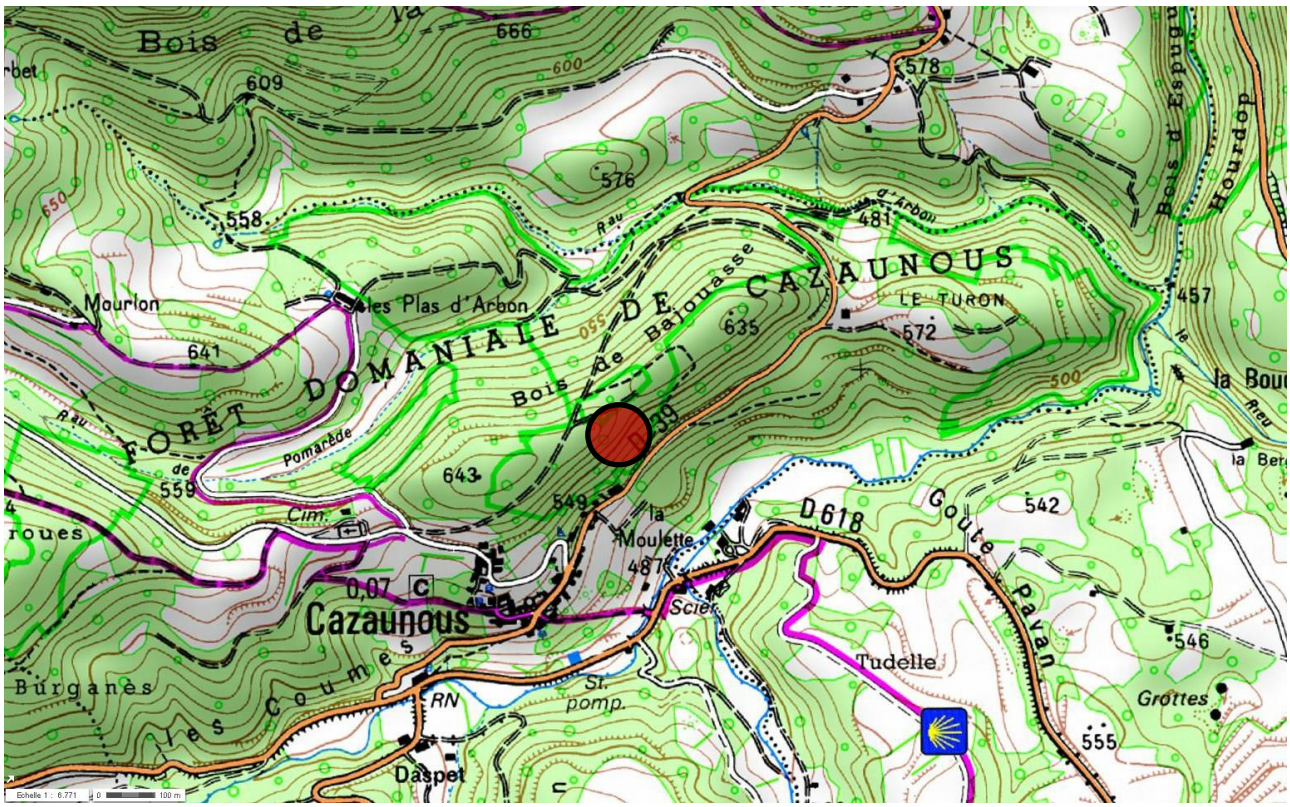
Le site des Castérasses, par sa position topographique et ses caractéristiques défensives, pourrait correspondre à un fortin de garnison, probablement en relation avec la seigneurie de Cazaunous mentionnée au XIVe s. Ces seigneurs pourraient être des hommes d'armes, vassaux de la châtellenie comtale d'Izaut, dont leur fief dépendait très probablement. En effet, les seigneurs de Malvezie et d'Izaut sont implantés dans ce secteur au moins dès le milieu du XIIIe siècle[21]. L'installation de la seigneurie de Cazaunous pourrait être concomitante de leur montée en puissance durant cette période, comme tend à l'indiquer l'analyse du mobilier céramique, probable témoin d'une occupation du site au XIIIe siècle.

A.Coiffé, 2015

[21] ADHG, B, Eaux et Forêts, Comminges P 8, 19 avril 1240, copie du XVIIe siècle : en 1240, Pierre de Malvezie fait dons de terres pour l'édification du prieuré Sainte-Anne des Ares, encore aujourd'hui situé sur la commune de Cazaunous

Illustrations

Fig. 1 : Localisation du site castral des Castérasses sur carte topographique IGN et plan cadastral avec orthophotographie IGN



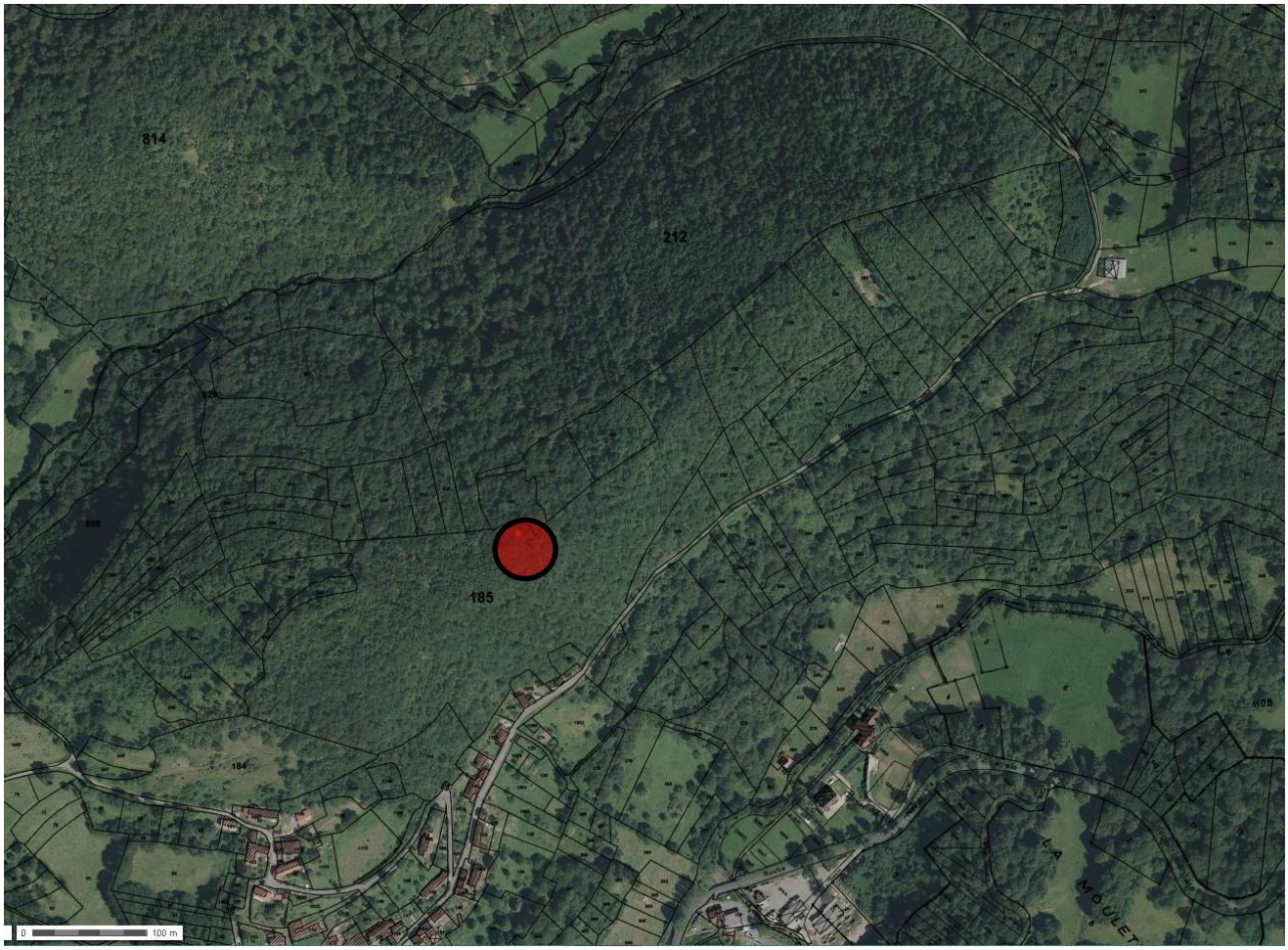


Fig. 2 : Localisation du site castral des Castérasses (Cazaunous) sur plan cadastral napoléonien (1834)

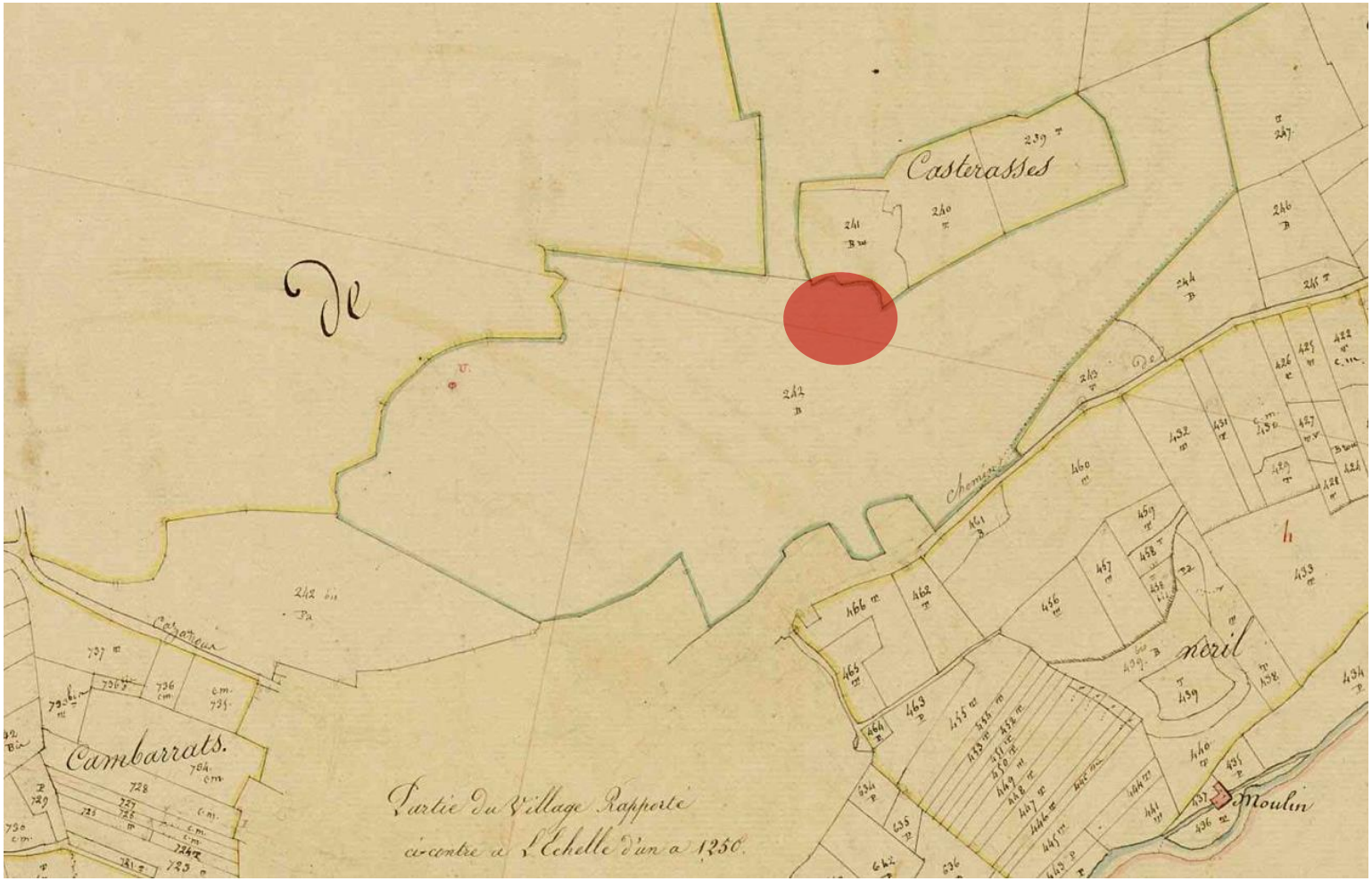


Fig. 3 : Relevé topographique des vestiges du site castral des Castérasses (Cazaunous)

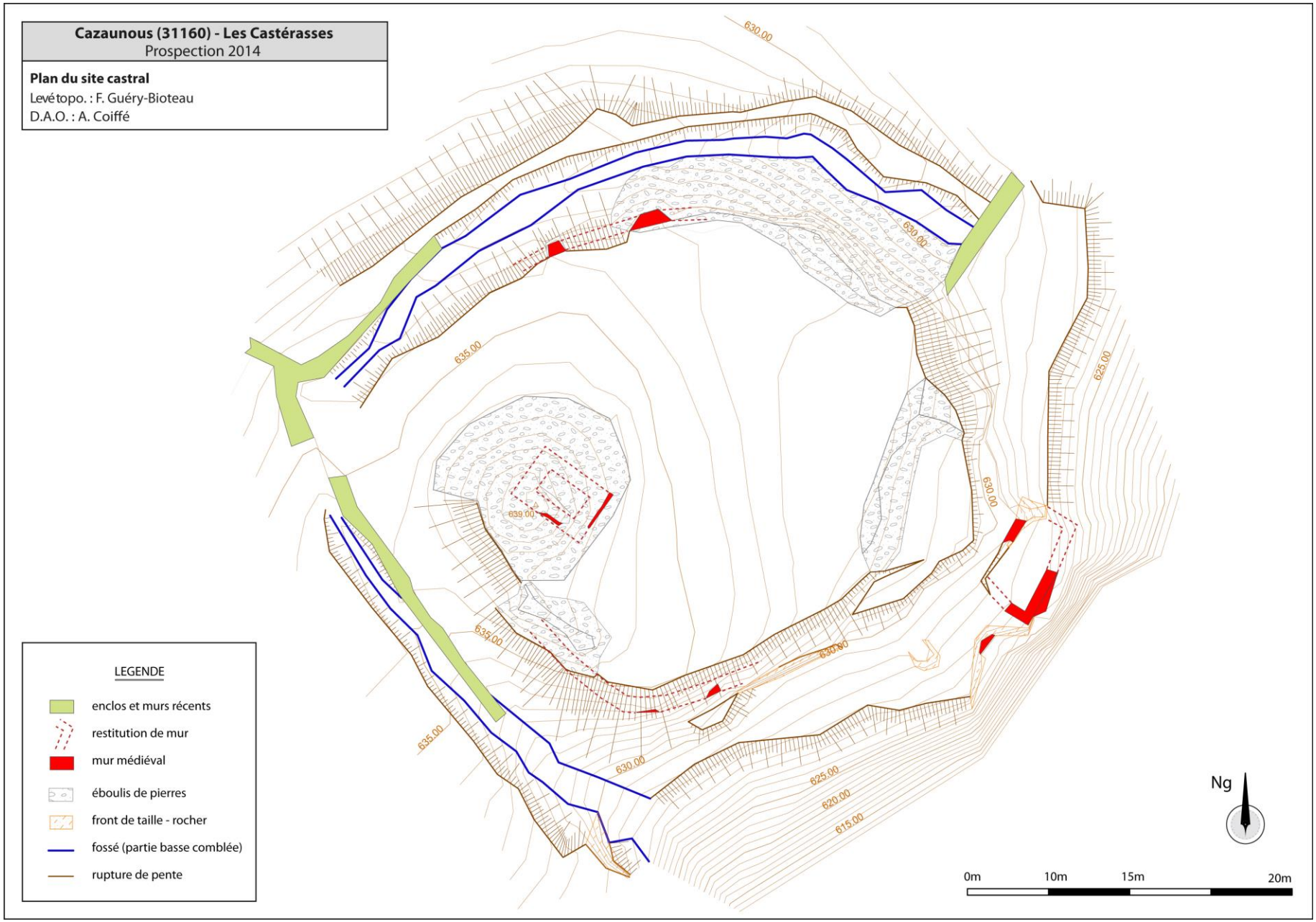


Fig. 4 : Restitution en trois dimensions du site des Castérasses (Cazaunous) dans son état actuel (3D : Fl. Guéry-Bioteau, texte : A. Coiffé)

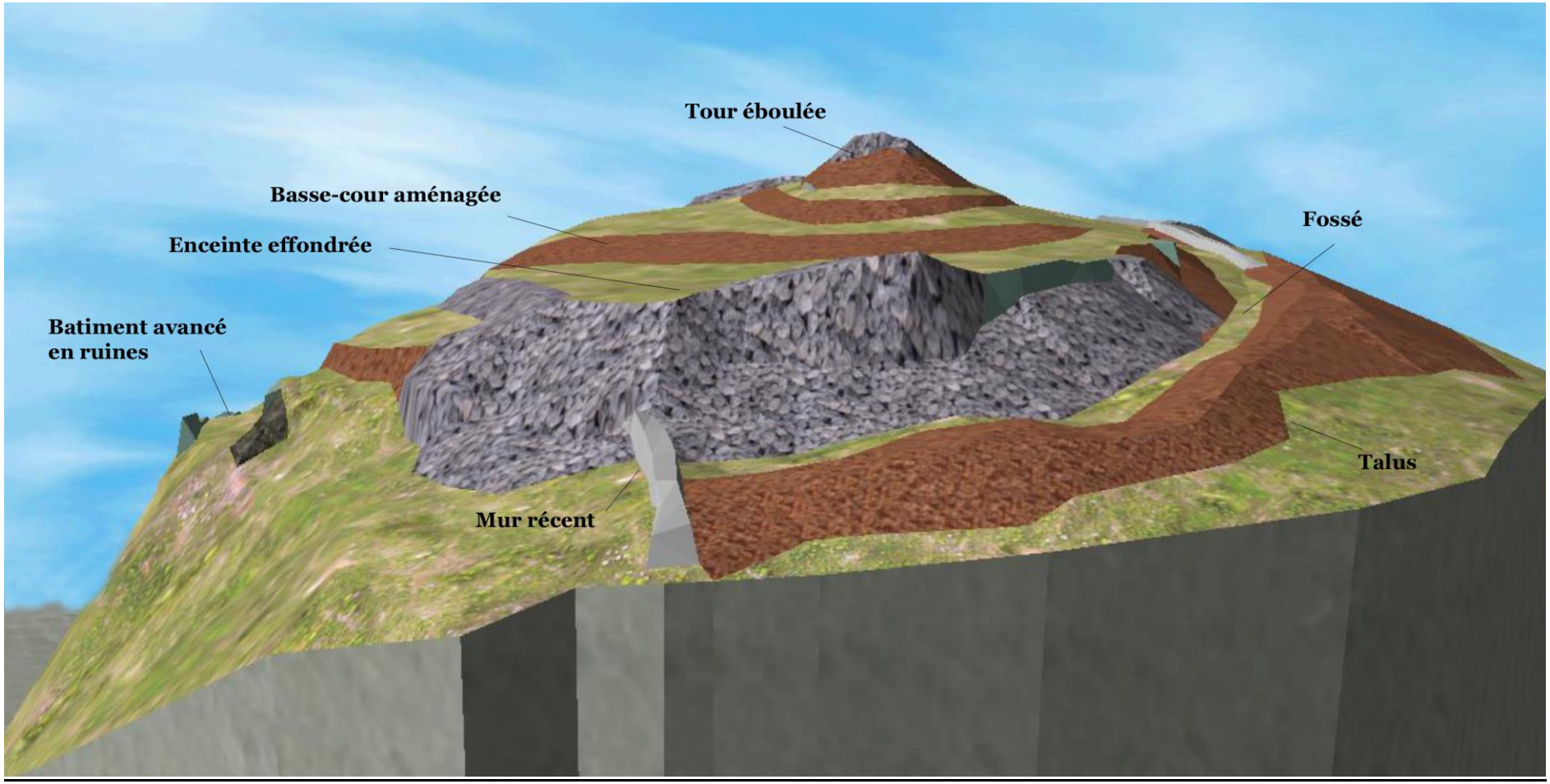


Fig. 5: Vue générale du site castral des Castérasses, prise depuis le fossé occidental



Fig. 6 (de haut en bas et de gauche à droite) : Vues général des vestiges de la tour effondrée, recouverte par la sédimentation et végétation ; vue de détail où l'on aperçoit les vestiges des murs ouest et sud ; vue détail avec l'arrachement du mur ouest et la base du mur sud









Fig. 7 : Vues générales du fossé et de ses talus, côté nord et sud avec vestiges de maçonneries arrachées et de parement d'enceinte (cercles rouge), château des Castérasses (Cazaunous)







Fig. 8 : Vue générale du fossé et de ses talus, côté nord ; avec vestiges de maçonneries d'enceinte arrachée (vue de détail) / château des Castérasses, Cazaunous





Fig. 9: Vues de détails des vestiges de murs nord et sud du bâtiment avancé en bordure de falaise, depuis l'ouest/ château des Castérasses, Cazaunous

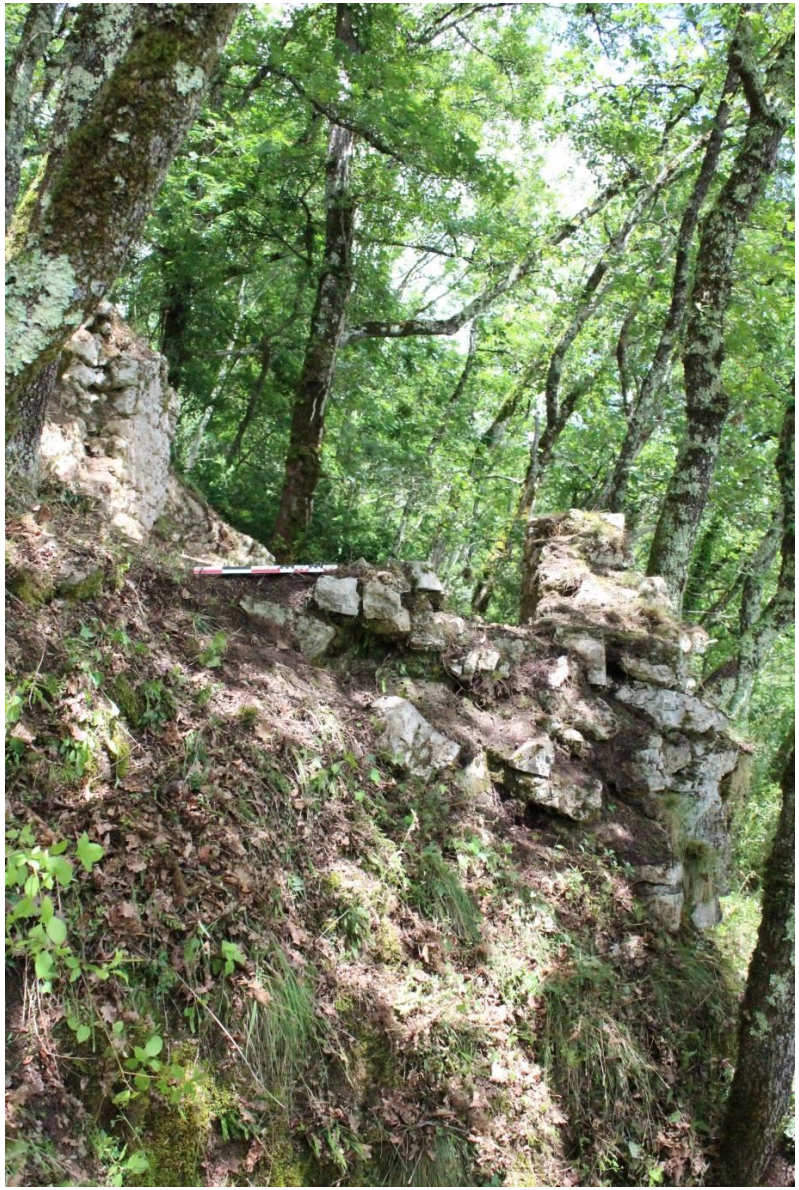






Fig. 10 : Mobilier céramique découvert en prospection sur le site des Castérasses

Site castral des Castérasses (Cazaunous 31160)
Prospection 149-2014 / Mobilier céramique médiéval

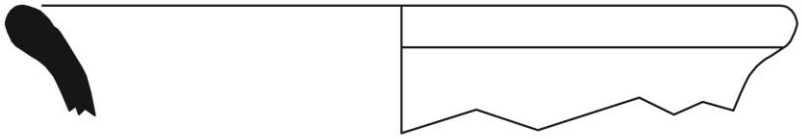


fig.a (Bac 1 - Lot 8)

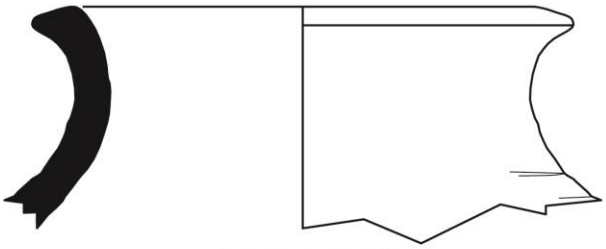


fig.b (Bac 1 - Lot 2)

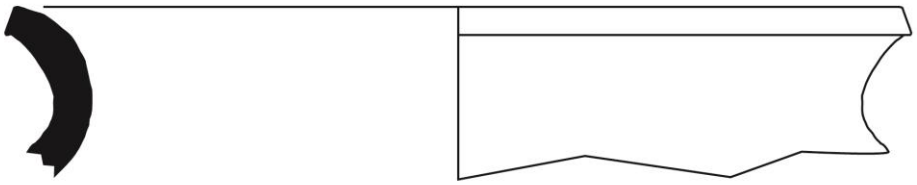


fig.c (Bac 1 - Lot 15)

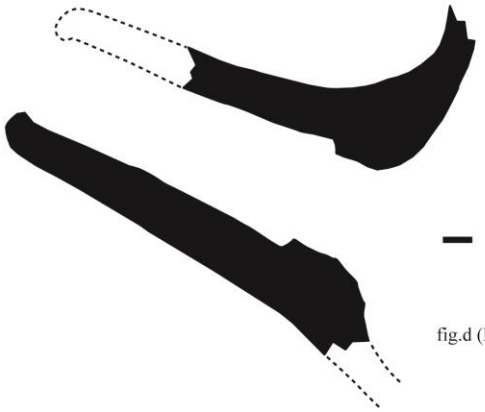




fig.d (Bac 1 - Lot 5)



fig.e (Bac 1 - Lot 5)



fig.f (Bac 1 - Lot 17)

0 4cm

Dessins et DA0 : Arnauc Coiffé, 2014

Bibliographie

CASTAING– 1990 : Castaing (Marie-Pierre), « Prospection thématique des arrondissements de Saint-Gaudens et Bagnères-de-Bigorre – Midi-Pyrénées », 1990, rapport de prospection, autorisation n°43, SRA Midi-Pyrénées

COSTES - 1999 : Costes (Alain), et *alii*, Le Castrum ecclésial de Saint-Ferréol, XIe-XVe siècles (canton de Boulogne-sur-Gesse, Haute-Garonne), *Archéologie en Savès*, n° 16, Rieumes, 1999, 86p

FOUCHER - 1998 : Foucher (Pascal), San Juan (Cristina), *Le complexe Gravettien / Solutréen des Pyrénées Centrales / Sondages dans les abris de la gorge de la Save*, rapport de rapport de prospection thématique, 1999 (étude céramologique Frédéric Guédon)

JARRY - 2001 : Jarry (Marc), *Le Castet – Montmaurin (Haute-Garonne)*, rapport de diagnostic, INRAP, 2011 (étude céramologique : Jean Catalo)

LASNIER – 2007: Lasnier (Thibaut), *Les fortifications médiévales en haut Couserans (Ariège),* rapports de prospection thématique

LASSURE - 1980 : Lassure (Christian et Jean-Michel), « La motte féodale n°1 de Panassac (Gers) », *Revue de Comminges*, 1980, pp.191-211

MARTIN – 1924 : Martin (Henri), Documents relatifs à la vente des biens nationaux. Département de la Haute-Garonne, district de Toulous, 1924, Rieumes, imp. Cucuron, 616p.

OUSSET – 1973 : Ousset (abbé P.-E.), Autour d'Aspet, les seigneuries particulières, *Revue de Comminges*, 1973, p. 10